

ECHO DES FONTAINES

Mars 2008 **Journal de liaison de l'association Concise, 'notre village'**

Choix d'un nom pour les habitants de Concise... par un référendum d'initiative populaire.

Comme vous le savez, l'origine du nom de notre village Concise viendrait du Burgonde et signifierait « Bois et Taillis ». Si nous ne remettons pas en cause ce nom historique, bien que l'on pourrait revenir à l'orthographe originelle « Confise », on a plus de problèmes avec les noms des habitants qui s'est transmis de manière orale du patois jusqu'à nos jours sous les divers termes de « canfisons » ou « confisons ». Plus personne ne sait quelle est la bonne prononciation. Allons-nous maintenir au XXIème siècle ces vieux vocables alors que les patoisans se font de plus en plus rares, ou les remplacer par un néologisme qui écorche les oreilles comme Concisois ?.

Le bureau de l'association n'a pas la légitimité pour décider seul et par souci de démocratie nous allons soumettre le choix à l'ensemble de la population de Concise par un référendum d'initiative populaire, prévu par la loi Pasqua de 1995.

Pour préparer un tel référendum nous proposons **un débat public, place de la fontaine, le soir du premier mardi d'avril à partir de 18h30** pour opter entre les diverses propositions énoncées ci dessous ou en apporter de nouvelles. **Venez nombreux !**

I: Comment s'appelleront désormais officiellement les habitants de Concise

- 1- **Canfisons** 2- **Confisons** 3- **Concisois** 4- **Concisiens**
5- **Concisons** 6- **Vos suggestions:**

II: Quel sera le périmètre d'appellation ?

- 1- **Coeur du village:** Entre les panneaux Concise.
de St Jo au Tir à l'arc et des Guillettes à la Fléchère
2- **Etendu:** de av. d'Evian, av. de la Combe, av Ripaille, av des Ducs Savoie
3- **Large:** de av. Evian, av. Combe, av St Disdille, ch. Forêt, av. Ripaille,
ch. Fléchère, av. Ducs de Savoie

III: Qui pourra porter cette appellation ?

- 1- **le droit du sol** (les résidents sur le territoire défini ci dessus)
2- **l'histoire familiale** (les résidents ayant vécu 10 ans dans le périmètre retenu)
3- **le coeur** (tous ceux qui ont des attaches affectives avec le périmètre)

Chorales de l'association

Ensemble vocal de Concise (adultes)

La chorale de Concise a accompagné de ses voix la messe qui s'est déroulée dans la chapelle le jour de la St Sébastien. Deux chants ont introduit et clôturé la cérémonie religieuse : *Da pacem* de Charles Gounod, et *Ave, Regina coelorum* de Sigismund Neukomm. Le froid, dû à une panne de chauffage, n'a pu arrêter les choristes dans leur élan et le seul regret de d'assemblée fut qu'elles ne poursuivent pas leurs chants dans ce bel ensemble. Le chœur se réserve pour un ou deux concerts au mois de mai et pour la fête de Concise le 7 juin avec Carissimi, Haydn, Mendelssohn, Messenger... qui viendront compléter leur répertoire. Nous espérons que ces trois pupitres de femmes sauront convaincre les futurs candidates et candidats de venir grossir leurs rangs et partager leur enthousiasme.

Chorale d'enfants

Les enfants de la chorale de Concise répètent tous les vendredis avec Magali Francina. Un concert de Noël (très apprécié) a été réalisé cette année pour les pensionnaires de la maison de retraite « Les Balcons du Lac » et les familles. Les enfants préparent actuellement leur concert pour la fête du village. Ils vous interpréteront des chants du monde (USA, Bolivie, Asie...) en français, mais aussi japonais, libanais, cherokee... sans oublier le patois savoyard !

Commission Patrimoine-Urbanisme

L'association pourra vous proposer dès son Assemblée Générale un feuillet explicatif en couleur sur la chapelle et sa peinture murale.

L'Association a été récemment contactée par Mme RIGAUX, professeur d'Histoire du Moyen Age à l'Université de Grenoble, chargée de recenser les peintures murales de la région lémanique. Recensement qui permettra une comparaison entre les peintures de la région.

Comme plusieurs spécialistes venues les années précédentes (dont Mme JULLIAN, professeur d'Histoire de l'Art à Grenoble, et Mme JOUANNEAU, déléguée par la D.R.A.C. venue pour confirmer la proposition de classement de la chapelle) Mme RIGAUX a trouvé la peinture murale « d'une réelle valeur ».

Amis canfisons qui ne connaissez pas encore la chapelle du village, n'oubliez pas que les portes sont ouvertes lors des journées du Patrimoine !

Quelques infos sur l'urbanisme à Concise !!!

1) Démarrage des travaux de la **Résidence des Ducs** (Ex propriété Gauthier pour les anciens Canfisons !) Des fouilles ont- elles été effectuées ? La demande a été faite, mais aucune information à ce jour.

2) Demande de permis en cours pour **2 villas jumelées** dans le jardin de l'ancienne propriété Gilbert Laperrouzaz (37 Avenue des Ducs de Savoie)

3) Le permis de construire du Clos « **Albert Bordeaux** » a été accordé ce 29 janvier 2008. Au vu des plans proposés par l'architecte, il s'agit d'un important complexe immobilier de 38 logements en 2 bâtiments de grand standing :

- Le 1^{er} est édifié en léger retrait du mur de l'avenue du Léman qui sera conservé en l'état actuel. Ce bâtiment, implanté en décalage avec la maison mitoyenne, fera écran à ses fenêtres donnant actuellement sur le parc : ce que l'on peut fortement regretter. Ne pouvait-on procéder autrement ?
- Le second bâtiment occupe le fond de la propriété en limite réglementaire de la Résidence des Ducs de Savoie.
- Le projet est pensé pour être en harmonie avec le bâti existant : hauteur de 11,97m, balcons assez imposants, du bois sur les façades rappelant les volets des autres maisons, fenêtres en alu teinté.
- On peut déplorer l'abattage systématique du patrimoine arboré et la forte emprise du sol. Assez peu de verdure subsistera.

4) On peut se réjouir à contrario de la plantation d'arbres et arbustes dans le parc de la maison de retraite « **Les Balcons du Lac** ».

5) En ce qui concerne le mur de clôture qui longe le bâtiment en construction 7 chemin de la Fléchère, écriété sans autorisation. (« la conservation du mur en l'état » étant notée sur le permis de construire), Mr le Maire nous a fait savoir par écrit qu'il venait de refuser la demande de modification de clôture déposée pour la construction. La partie du mur devra donc être restaurée.

Affaires à suivre.....

Agenda

Quelques dates à retenir avant l'été

surveillez les affiches et les journaux pour confirmation

Ven 28 mars **Assemblée générale de l'association**
dans le chapelle à partir de 19h45

Sam 19 avril Contes et Légendes locaux: « **Entre Lac et Montagne** »,
dans le chapelle par les Conteurs du « Chant des Trolles »

Dim 18 mai **Concert de l'Ensemble Vocal de Concise**
_____ Lieu à définir (sur Thonon)

Sam 7 juin **Fête du village** (Spectacle, Concerts des chorales,
place du village Kermesse, Pique-nique, Sono, etc...)

Dim 22 juin **Fête de la musique** - Quatuor FMR & Choeur Cantamus
dans le chapelle Concert de musique classique et Chants

Sam 28 juin **Chansons contemporaines**
place du village avec le groupe Arlequin. (à confirmer)

Assemblée Générale le vendredi 28 mars 2008 dès 19h45

Comme chaque année, l'assemblée générale est l'occasion de faire le point sur l'année écoulée et de poser les bases pour les projets de la nouvelle année. En fin de réunion, nous partagerons le verre de l'amitié. Ce sera la possibilité de rencontrer et de discuter avec un groupe de voisins qui oeuvrent ensemble pour défendre notre environnement et mettre un peu de vie dans notre quartier. Et si vous êtes intéressés par plus d'engagement, nous sommes toujours à la recherche de nouvelles idées et de personnes pour nous aider à les réaliser.

Demande d'adhésion / Renouvellement 2008

Nom -----

Adresse -----

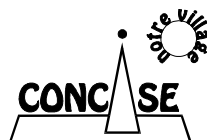
Téléphone-----

Email -----

J'adhère pour l'année **2008** à l'association
 Adulte seul (15 €) - Famille (23 €)

Je désire participer aux réunions de travail

Animation - Patrimoine - Urbanisme



Concise, "notre village"

5, rue du Comte Vert
74200 THONON-LES-BAINS

☎04.50.71.30.01

<http://concise.free.fr>

email: concise@free.fr